

**AUTORISATION DE REJET**

Ce formulaire doit être établi en trois exemplaires. (Usager, SPANC, Propriétaire/gestionnaire de l'exutoire). Il est obligatoirement annexé d'un plan de masse faisant apparaître la localisation du point de rejet.

**Contexte :**

Ce document est établi en application de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté 7 mars 2012 :

Article 12 :

« ... les eaux usées traitées sont drainées et rejetées vers le milieu hydraulique superficiel après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable. »

Annexe 2 - tableau n°5 :

L'effluent rejeté devra respecter les normes suivantes, calculées sur un échantillon moyen journalier :

**MES : 30 mg/l**

**DBO5 : 35mg/l**

**1. Le demandeur**

Je soussigné(e),

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Voie, n° rue, complément : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Sollicite pour mon compte personnel, l'autorisation de rejeter les eaux traitées du système d'assainissement individuel de l'habitation située à l'adresse suivante :

Voie, n° rue, complément : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Coordonnées cadastrales : section(s) \_\_\_\_\_ et parcelle(s) \_\_\_\_\_

Dans le milieu superficiel suivant : **joindre un plan de masse faisant apparaître le point de rejet**

Fossé situé en limite de parcelle  Fossé situé de l'autre côté de la voirie (Attention, nécessite une permission de voirie)

Cours d'eau – Préciser :

Date :

Signature :

**3. Le propriétaire/gestionnaire :** \_\_\_\_\_

Autorise le rejet

Refuse le rejet

Réerves :

Prescriptions techniques à respecter :

Nom- Prénom :

Qualité :

Date :

Cachet et signature :